

Visites médiatisées et espaces de rencontre

Frédéric Perez, psychologue

Journée sur les visites médiatisées

Lyon 29 Novembre 2009

Le conseil général va organiser un chantier de réflexion autour des visites médiatisées, c'est un thème très important car les besoins sont nombreux.

Généralement¹, en espace de rencontre, nous ne pratiquons pas non plus stricto sensu les **visites médiatisées**, qui visent pour leur part à encadrer par des professionnels l'ensemble de la rencontre parent-enfant² (M. BERGER, 2004). Il arrive que nous encadrions les rencontres sur l'ensemble d'une visite mais cette pratique reste marginale et ne manque pas, si nous jugeons qu'elle risque de se pérenniser, d'être questionnée sur son opportunité avec l'optique éventuelle d'une nouvelle orientation. Nous ne faisons pas non plus de psychothérapie familiale, couple ou d'enfant même si notre approche peut avoir des effets thérapeutiques sur les enfants ou les parents. Nous y reviendrons.

1- Redéfinition des visites médiatisées, ce qu'elles sont et ne sont pas

Le terme recouvre plusieurs pratiques différentes, et mérite d'être redéfini.

Dans la définition que nous avons sur Point vert, espace rencontre de Saint-Etienne, nous ne pouvons pas parler de façon stricte de visites médiatisées.

¹ Ce généralement les missions initialement posées aux espaces de rencontre et se réfère au mode d'intervention de l'association point vert sur Saint-Etienne.

² L'espace de rencontre étant ouvert aux enfants et adolescents, je précise que par commodité j'engloberai à chaque fois sous le terme général d'enfant les adolescents (en tant qu'ils sont enfants de leur parent).

Notre dispositif est en effet différent de celui d'un service de psychiatrie. Dans le service du docteur Berger par exemple, les visites médiatisées sont à considérées comme rentrant dans un *projet de soin*. La visite se réalise alors sur un temps donné, dans un lieu donné, avec un professionnel (soignant ou assistant social) qui se place physiquement du côté de l'enfant, un du côté du parent. Le but est moins d'aider le parent dans son processus de parentalisation que d'établir une rencontre dans une perspective globale soignante.

Une différence importante existe de par le mandat donné (juge des enfants ou juge aux affaires familiales). Il est soit soignant, soit, comme pour l'Aide Sociale à l'Enfance, sous seule contrainte de rechercher la *protection de l'enfant* et avec la visée d'aller dans le sens de *son intérêt*. Les phénomènes d'identification du parent à la fonction parentale proposée par le professionnel en vu d'une introjection de la fonction contenante, parexcitatrice et transformationnelle, au sens bionnien des termes, y sont sans doutes moins recherchés que ceux d'aider l'enfant à poursuivre des liens avec son ou ses parents. Il n'en va pas de même lorsque le mandat provient du Juge aux Affaires Familiales puisque là, l'équipe vise à soutenir le parent dans sa fonction parentale tout autant que l'enfant dans un processus de filiation ou de refiliation (lorsque l'enfant n'a plus de souvenir de son parent ou ne l'a jamais rencontré). En outre, dans ce dispositif singulier, nous n'avons pas obligation de rendre compte au JE.

Sur un espace de rencontre, il peut y avoir des *médiatisations* mais, en terme méthodologique, elles vont se réaliser autrement. Si l'unité de temps est tout aussi valable que dans d'autre champ, en revanche l'unité de lieu peut ne pas être respectée. En outre, ces différents espaces incluent le regard et la présence d'autrui. *La médiatisation s'opère ainsi dans un espace-temps collectif*. En outre, chaque médiatisation dans ce champ va se réaliser, autant que possible, par le biais du référent. Autant que possible car il arrive que cela ne soit pas toujours garanti, vu les faibles temps de présence de chaque intervenant.

Vu les éléments ci-dessus, sur un espace de rencontre, nous parlerons plus particulièrement *de visites accompagnées dans un espace-temps collectif*.

La différence également avec un service spécialisé, type ASE ou type soignant, est que si nous ne voyons pas évoluer le parent vers une compréhension de ses rôles et fonctions ou l'enfant dans son ouverture à son parent, nous nous fixons une date butoir qui stipulera les limites de notre cadre d'intervention. Nous n'irons en général, à moins que nous pensions pouvoir obtenir des avancées substantielles, pas au-delà de cette date. Ce genre de visites est donc suspendu à une durée.

Le message que nous envoyons alors aux enfants et aux parents est le suivant : nous atteignons nos limites mais le principe même des rencontres n'est pas fondamentalement remis en cause. Les rencontres, si elles doivent se poursuivre, peuvent se faire dans un autre lieu.

2- Les questions posées sur ces visites accompagnées

Est-il nécessaire de suivre tout au long du temps de visite le parent et l'enfant ?

A cela, si les critères qui nous poussent à exercer ces rencontres de cette façon sont certainement valables, il est nécessaire de comprendre ce que notre présence en continu peut faire vivre aux parents et aux enfants.

2-1- VM et parents : présence rassurante pour les uns, porteuse de discrédits pour les autres

Aux parents tout d'abord, cette présence peut être soit rassurante et sécurisante,

soit *pesante* et jeter le *discrédit* quant à l'*autonomie* qu'ils pensent *devoir* ou *pouvoir* avoir dans leur *fonctionnement*. La question peut être posée de savoir si nous favorisons le processus de *parentalisation* en étant constamment présents ? Etant donné que ses parents, du moins pour un temps donné, n'ont pas l'occasion de voir leur enfant à d'autres moments, comment peuvent-ils devenir parent si notre présence et notre regard en continu vient implicitement témoigner de leurs *incapacités* patentes ?

ê Problèmes de notre orientation : *Or si nous ne pouvons agir sur leur processus de parentalisation, alors ne sommes-nous pas proche d'un lien de type plutôt soignant que structurant ?*

2-2- VM et enfants : notre présence en continue et risque de confusion dans le transfert parents symboliques / parents réels par rapport à nous

En ce qui concerne les enfants, notre présence en continu sur le temps d'une rencontre témoigne pour les plus jeunes de l'*incapacité* du parent, à les investir normalement. Cela peut confirmer, dans les cas où l'enfant est dans un *conflit de loyauté* généré par un parent hébergeant *disqualifiant* le parent visiteur, l'*inaptitude* de celui-ci. Cela ne manquera pas non plus de nous placer en position de *parent symbolique* et risquera, comme dans le cas de cette petite fille qui ne veut tenir la main qu'à l'*accueillante* et ne jouer qu'avec elle, d'opérer une *confusion* entre le *parent symbolique* et le *parent réel*. Ceci s'opérant bien entendu au *détriment* du parent réel qui se verra privé de cette fonction.

Toujours est-il que cette *incapacité* perçue, bien qu'elle puisse être *déniée* ou *tempérée* par nous, et bien que nous tentions de replacer le vrai parent à la place que l'on imagine qu'il doit occuper, risque d'être *réfiée* par notre *excès de présence*. En somme nous pouvons, dans un processus paradoxal, affirmer quelque chose tout en l'*annulant* par

notre attitude. Cela tend bien entendu à renvoyer une toute-puissance supposée sur l'intervenant et contribue à discréditer le parent. Or, si dans certains cas, il n'est pas envisageable, à moins d'une grande naïveté, de penser pouvoir faire changer, transformer le parent, dans d'autres nous pouvons au contraire le penser.

Il convient donc d'être bien au clair avec le cadre dans lequel nous nous plaçons. *Si nous sommes convaincus d'avoir affaire à des parents trop malades ou trop toxiques, alors nous sommes plus dans une logique de soin psychique par le biais de nos visites. Si nous pensons pouvoir assurer et transformer le lien, alors nous sommes plus dans la logique des espaces de rencontre.*

2-3- Vers des visites accompagnées avec des temps de lâcher-prise

Il convient ici de nous interroger sur le fait d'être toujours présents. Avons-nous besoin d'être toujours présents dans une rencontre ? Pouvons-nous laisser un peu de champ, un peu de mou, à la rencontre ?

En d'autres termes, lorsque nous avons l'impression que des visites peuvent déboucher sur un changement d'attitude des parents, sur une transformation de leur capacité d'écoute, leur capacité contenante et pare-excitatrice, mais, dans le même temps, lorsque nos craintes initiales face à la toxicité ou à la dangerosité d'un parent se tarissent quelque peu, alors il est temps de prendre du champ.

2-4- Considérations sur l'âge des enfants par rapport à cette prise de distance

D'une façon générale il est permis de penser que si l'enfant est plus âgé, la rencontre peut être moins médiatisée. L'on invoquera alors à l'enfant plus âgé la capacité d'aller

chercher l'accueillant en cas de défaillances parentales, voire de période hallucinatoire ou délirante dans les pathologies les plus graves. Il est possible aussi de penser que nous pouvons *donner du mou à notre présence*, ainsi nous permettre un peu de détachement d'avec la situation. Ceci peut contribuer à donner un signal fort au parent : à présent, à ce stade de la rencontre, après avoir posé la relation et rappeler les principaux critères pour le bon déroulement de la visite, *nous vous faisons confiance*. Le signal est alors positif, favorable, nous avons été là, présent jusqu'alors et maintenant nous pensons que vous avez les moyens de vous débrouiller. *Ce signal est alors aussi structurant pour l'enfant que pour le parent. Au niveau des processus intersubjectifs, nous projetons alors aux parents une partie de notre fonction contenante, pare-excitatrice et transformatrice.*

Mais ceci veut dire aussi que nous avons eu besoin d'être présent et également que nous sommes toujours là. En général les enfants comprennent cela et peuvent venir nous chercher quand ils en ont besoin. *Il y a alors une internalisation de l'objet support, l'enfant peut utiliser l'objet/outil que nous représentons*. Cela dit, nous revenons par ce détour sur les fondamentaux qui structurent notre pratique singulière : donner aux parents une fonction parentale par identification sur notre propre pratique, dans un dispositif suffisamment souple pour ne pas lier la relation à un seul processus fermé dans lequel l'enfant a en face de lui un parent réel, défaillant dans le cas de ces visites presque entièrement accompagnées, et un parent symbolique représenté comme implicitement le seul apte à remplir cette fonction.

Or cela n'est possible que pour autant que la situation ne risque pas de mener à l'impasse. Les travailleurs sociaux fonctionnent avec leur conviction intime (pour ne pas dire intime conviction) et cherche autant que faire ce peu à éviter la douleur chez le parent ou l'enfant.

Voyons à présent les différentes situations qui nous amènent à être plus proches des parents et enfants.

3- les différentes situations qui nécessitent une médiatisation en espace de rencontre

3-1- Les situations où le parent visiteur est considéré comme pathologique

? Situation L./ La jeune Candie a vécu, suite à une séparation parentale, une première partie de sa vie chez sa mère (2 ans) suite à des violences du père contre la mère. Puis, dans un retournement du destin, suite à des coups de la mère à son égard qui se soldent par de un jugement en correctionnelle pour la mère, elle retourne chez son père. Sur PV elle vient donc voir sa mère. Cette mère est particulièrement distante envers sa fille, lui fait de nombreux reproches sur ses maladies de peau, sur son surpoids (Mme est très mince). Elle est en outre dans le déni de son acte sur sa fille et projette sa rancœur sur les autres, l'assistante sociale de l'ASE, le juge. Elle pense avoir été calomniée. Un accompagnement de proximité s'impose. La jeune fille ne s'y trompe pas, elle redoute de rencontrer sa mère sans soutien (« les personnes nous surveillent contre la colère de ma mère »). Notre travail vise à éviter que Mme, en présence, de sa fille, ne cède aux invectives et aux ressentiments à l'égard de ces personnes. Durant les rencontres, la petite fille de 8 ans et demi est un peu sur ses gardes, dans l'attente anxieuse de voir le visage de sa mère se transformer.

? Damien et sa mère délirante. Mère schizophrène qui est à suivre. Dans ce cas là, la mère peut avoir des accès délirants. Dès le départ, le juge aux affaires familiales connaît la situation. L'adolescent n'exclut pas de voir sa mère. Cela ne nous empêche pas de cadrer les rencontres par un suivi. Or, là, réside la singularité de notre dispositif, c'est que nous avons appris progressivement que Damien est capable de prendre suffisamment de recul par rapport à la pathologie de sa mère pour nous alerter s'il le faut. De fait, la rencontre se contente d'être fortement médiatisée sans pour autant nous poser dans un bureau et être toujours présents

? Situation M. : Mr est connu de son environnement comme fortement narcissique à tendances paranoïaque. Il a de nombreux problèmes avec ses voisins, son environnement, est ouvertement raciste et ne parle que de lui au travers par exemple de ses performances sportives. Il vient en tant que parent visiteur rencontrer ses deux petites filles, 7 et 10 ans, hébergées au quotidien chez leur mère. Or les rencontres, fortement médiatisées en raison du potentiel pathologique perçu chez ce Mr, nous renseignent très vite sur le fait que non seulement ce père ne parle que de lui mais ne considère pas ses filles. De fait, son seul lien éducatif passe par des injonctions la plupart du temps inadaptées. Si ce n'avait été l'arrêt de Mr, lié plus à son incapacité de venir rencontrer ses filles que d'une volonté préméditée, nous avons de toutes façons plus ou moins prévu une date butoir pour stopper ces visites.

3-2- Les situations, de type pathologie du lien, où le parent visiteur est considéré comme toxique, force de destruction contre l'autre parent, sème le doute dans la tête de l'enfant, le discrédite

? Salima, âgée de 4 ans, vit chez sa mère, a vu son père depuis plus de 2 ans sur Point Vert. Elle revient au bout de 5 mois et demi de rupture et pleure en se séparant d'avec sa mère et sa grande sœur. La visite est difficile. Assez vite cependant, Salima ne pleure plus mais elle regarde à peine son père, ne lui parle pas, reste fermée ; elle est peu communicante avec nous-mêmes durant la première heure. Puis elle s'ouvre un peu, se met à jouer puis à aller vers les autres enfants avant de se poser sur les genoux d'une autre mère de famille qui a trois enfants. Durant tout le temps de la rencontre, nous sommes entre deux et trois intervenants autour d'elle. La visite est proprement médiatisée dans l'accueil collectif. Si elle l'est, c'est parce que Salima et son père ne sont pas prêts à être ensemble sans tiers. Mais, plus fondamentalement, si cette visite est en grande partie médiatisée, c'est parce que nous ressentons implicitement que quelque chose se passe. Certes, il y a cette longue rupture du lien mais nous nous doutons qu'autre chose rentre en jeu. Si nous

savons que la mère de Salima n'est pas très favorable à ce type de rencontre nous ignorons ce qui se joue réellement dans la tête de l'enfant. Jusqu'à ce qu'elle nous dise que pour elle son père n'est pas son père, sa mère le lui a dit. Voilà donc la raison pour laquelle elle refuse de manger ce qu'il lui a apporté, pourquoi aussi elle ne le regarde ni ne lui parle !!

3-3- Les situations qui font suite à de longs temps de séparation

Des rencontres qui habituellement nécessitent quelques minutes ou quelques heures de soutien mais qui, si elles n'ont pas d'infrastructure toxique, se résolvent assez vite avec le temps. Ana : après un long placement, elle retrouve sa mère ici. Point Vert a (re)créé sa mère et cela a nécessité un accompagnement assez fin durant une certaine période.

3-4- Les situations où l'enfant ou l'adolescent a des difficultés à rentrer en contact avec le parent visiteur.

Il s'agit alors d'une difficulté de contact, d'une gêne réciproque, d'une indécision, d'un manque de savoir faire mais surtout de savoir être du côté du parent et d'un manque d'habitude de celui de l'enfant. Notre travail passe par une volonté « d'appropriation » mutuel. Cela peut se faire pour les plus jeunes enfants qui n'ont pas revu l'autre parent depuis plusieurs mois ou qui le connaissent à peine sinon pas du tout. Alors c'est un travail qui vise à retrouver ou se construire une empreinte de l'autre. Nous serons là et médiatiserons pour autant que la rencontre nous apparaisse très compliquée pour les deux protagonistes. C'est à ce niveau que nous allons travailler sur les processus de parentalisation. Dans ces cas là, nous gardons en tête l'idée d'une limite au suivi singulier de la situation et, commençons, dès que la situation le permet, un travail de lâcher-prise progressif.

3-5- Les situations où l'enfant ou l'adolescent refuse d'entrer en contact avec le parent visiteur

Ces situations avec des adolescents sont délicates et mobilisent beaucoup d'énergie de la part de l'intervenant. Elles nous font souvent vivre cette sensation de forcer l'adolescent, d'aller à l'encontre de son vrai désir. Des parents hébergeants, mère souvent mais aussi père, n'hésitent pas à exprimer leur désarroi face à notre obstination, quant ils ne nous attaquent pas ouvertement. Nous sommes alors accusés de ne pas entendre leur enfant, voire de nous être fait manipulé par le parent exerçant son droit de visite. Certes nous pouvons toujours rappeler ne pas être décideurs dans ces cas là, nous pouvons tiercéiser en rappelant l'existence du juge aux affaires familiales mais il n'en reste pas moins que parfois le doute s'installe. Nous médiatisons alors non seulement pour aider le parent visiteur dans la rencontre avec son enfant mais aussi et surtout, pour comprendre les raisons du rejet du parent par l'adolescent.

Le cas de Keltoum, adolescente âgée de 13 ans qui était venue dans un premier temps enfant sur la structure sans qu'aucun problème n'intervienne puis qui revient quelques années plus tard. Là, il a fallu médiatiser durant plusieurs rencontres avec l'une des accueillantes référentes de son dossier. Le rejet a été constant mais il n'avait pas pour base un rejet de la mère, parent hébergeant, incorporé par la jeune fille.